

L'attractive !

Le magazine d'informations de Nœux-les-Mines

Fév-Mai
2025
#17



LE DOSSIER

Vœux 2025 : écrire tous ensemble l'avenir p.14-19



Nœux-les-Mines l'Attractive
Qualité de Ville, Qualité de Vie

ACTUALITÉ

La Police Municipale passe à la verbalisation électronique p.4

VIE LOCALE

Un concert sous le signe de la solidarité p.20

TRAVAUX

Aménagements et réfections, rue Léon Blum p.22

La photo du Mag

Nœux-les-Mines, terre de sports extrêmes

Une équipe de jeunes champions de la région Grand-Est est venue à Nœux-les-Mines pour s'entraîner sur les pistes du NœuXtreme Park. L'occasion d'immortaliser ces jeunes sportifs adeptes de sensations fortes. Retrouvez l'article complet en page 20



Cattractive ! n°17
Le magazine d'information
de la Ville de Nœux-les-Mines

Mairie de Nœux-les-Mines
101, rue Nationale
62290 Nœux-les-Mines
Tel : 03 21 61 38 00
www.noeux-les-mines.fr

Tirage : 5 700 exemplaires

Directeur de la publication :
Serge Marcellak

**Rédaction, photos, mise en page,
illustrations :**
Service communication,
Pixabay, Vecteezy.com

Impression : Imprimerie Caloone
Papier issu de forêts gérées durablement.

Déposé à l'imprimerie le 27/03/2025

Distribution :
ESAT

Ne pas jeter sur la voie publique.

**Vous ne recevez pas
votre magazine municipal ?**
Contactez la Mairie au 03 21 61 38 00

Le magazine est également à
votre disposition en Mairie, dans les lieux
publics et en numérique sur notre appli et
sur notre site www.noeux-les-mines.fr

Scanner le QR Code pour télécharger
l'application de la Ville de Nœux-les-
Mines.

ma Ville
connectée



ÉDITO DU MAIRE p.3

ACTUALITÉ p.4-13

La Police Municipale passe à la verbalisation électronique
Carnaval à la crèche municipale Les P'tites Frimousses : une fête pétillante
Les salles Maistre et Viard modernisées et plus durables
Classes de découvertes : la vie de château pour 82 petits nœuxois !
Espace sans tabac aux abords des accueils collectifs d'enfants
Un forum Santé réussi à Nœux-les-Mines
Prix MSA : des jeunes Nœuxois récompensés
Premier café mémoire à Nœux-les-Mines
Une fréquentation record pour les 10 ans du Salon du Polar
Les trois Orchestres à l'école en représentation au Centre Brassens
Le plein d'amusement aux accueils de loisirs
Une nouvelle année pour le centre de vaccination
Fête des retraités : un moment toujours apprécié
Médailles et grades au Centre d'Incendie et de Secours
La Sainte-Barbe : une tradition respectée

DOSSIER p.14-19

Cérémonie des vœux 2025 : écrire tous ensemble l'avenir

VIE LOCALE p.20-21

Un concert sous le signe de la solidarité
De jeunes champions à NœuXtreme Park
Hommage de l'orchestre d'harmonie à Camille Saint-Saëns
Une centaine de participants à la compétition d'hiver de tir à l'arc

TRAVAUX p.22

Aménagements et réfections, rue Léon Blum
Rénovation des sanitaires dans les écoles Antoine de Saint-Exupéry et Suzanne Blin

RETOUR EN IMAGES p.23-24

ÉTAT CIVIL p.25

INFOS PRATIQUES p.25

Liste électorale : mettre à jour votre adresse

TRIBUNE POLITIQUE p.26

AGENDA p.27



“ Que de chemin parcouru depuis 2014 ! Sur le plan financier, c'est 30 millions d'€ d'équipements financés, un désendettement de 30 %, une baisse de la fiscalité et un triplement des excédents budgétaires. ”

SERGE MARCELLAK

En route pour 2025 !

Chères Nœuxoises, chers Nœuxois,

Nouvelle année, nouveaux défis, nouveaux chantiers... mais avec la même base : chaque euro dépensé par la Ville doit être un euro utile pour les Nœuxoises et Nœuxois. L'année 2025 débute sous une nouvelle contrainte nationale budgétaire qui, automatiquement, pèse sur les finances locales et nous oblige à faire des choix. Pour autant, notre bonne gestion nous permet de poursuivre une politique dynamique au service des Nœuxois.

Ce nouveau numéro de l'Attractive en est le témoin puisqu'il revient notamment sur les succès du forum de la Santé, des 10 ans du Salon du Polar, l'inauguration des importants travaux de rénovation des salles de sports Maistre et Viard. Ce bulletin d'information présente aussi plusieurs projets d'envergure et notre vision du futur Stade Nautique.

Des projets qui s'inscrivent dans la continuité et traduisent sur le terrain le programme 2020-2026 de l'équipe de la majorité municipale. Tous Ensemble, nous continuons à travailler pour Nœux-les-Mines et le bien-être de ses habitants.

Je veux également vous remercier d'être venus si nombreux à la cérémonie de vœux de la municipalité, votre présence nombreuse m'honore et honore l'ensemble des élus du conseil municipal. Elle témoigne de la sympathie que vous nous portez et de la sincérité des liens qui nous lient depuis plus de 11 ans. Que de chemin parcouru depuis 2014 ! Sur le plan financier, c'est 30 millions d'€ d'équipements financés, un désendettement de 30 %, une baisse de la fiscalité et un triplement des excédents budgétaires.

Depuis 2014, la ville n'a cessé de se moderniser, d'évoluer, de renforcer son attractivité et sa place de 3^e Ville de l'une des plus grandes Communauté d'Agglomération de France, forte de 280 000 habitants.

2025 sera une nouvelle année de progression sociale, de succès, de développement, d'entraide. En 2025, nous demeurons engagés, près de vous, pour vous, pour Nœux-les-Mines !

Bien à vous,



La Police Municipale passe à la verbalisation électronique

La sécurité de tous est une priorité de la Municipalité, c'est pourquoi elle a souhaité faire de sa police municipale un véritable service de proximité et de prévention. Désormais, depuis février, les agents peuvent également verbaliser. « *L'objectif de cette nouvelle orientation donnée à la Police Municipale n'est pas de faire du chiffre ou d'embêter le monde, non, ce que nous souhaitons c'est que cessent des comportements nuisibles au bien vivre ensemble* », explique Serge Marcellak. Le maire cite des situations qui, malheureusement, se multiplient ces derniers temps comme des stationnements gênants ou des dépôts sauvages.

Quelles infractions ?

La Police Municipale peut verbaliser les infractions de classe 1, 2, 3, 4, qui relèvent du tribunal de police, et la 5^e classe qui dépend du tribunal judiciaire. On peut citer le stationnement gênant, l'usage d'un téléphone au volant... Les policiers municipaux font respecter le Code de la Route mais aussi l'ensemble des lois comme celles du code de l'Environnement qui lutte notamment contre les dépôts sauvages.

Quels sont les tarifs ?

Pour les amendes forfaitaires, cela

peut aller de 11€ (ex : non présentation du permis de conduire) à 135€ (ex : circulation d'un véhicule sans plaque d'immatriculation ou plaque illisible ou encore un refus de priorité); en passant par 35€ (ex : arrêt et stationnement gênant ou abusif). L'abandon de déchets est puni par des peines d'amende pouvant s'élever à 75 000€ et à 2 ans d'emprisonnement.

Les papillons « envolés » !

La Ville a signé une convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) afin de moderniser le processus de constatation et verbalisation des infractions. Terminé les « papillons » sur le pare-brise des véhicules, aujourd'hui un terminal numérique, type téléphone portable, suffit. C'est ce qu'on appelle le procès-verbal électronique : le PVe.

Comment ça marche ?

L'agent constate l'infraction et la consigne dans un terminal numérique. Les données enregistrées sont transmises électroniquement au Centre National de Traitement de Rennes. Un avis de contravention est adressé par courrier à l'adresse indiquée sur la carte grise du véhicule. Dès réception du courrier, le contrevenant peut choisir de payer ou de contester l'amende.

Quizz



L'argent des contraventions va à la Ville ?

Faux. C'est le Trésor Public qui reçoit l'argent. Selon le Code des collectivités, le produit des redevances doit être affecté à l'amélioration de la sécurité routière via des aménagements routiers.

Je peux contester l'amende en mairie ?

Faux. La consultation du dossier d'infraction, le paiement et la contestation de l'amende sont réalisés sur le site de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI). En revanche, si vous avez une question sur cette procédure, vous pouvez demander les renseignements aux agents de la Police Municipale.

Le Procès-Verbal électronique coûte plus cher ?

Faux. Les amendes forfaitaires sont moins chères que le procès-verbal papier. Intérêt du PVe : il donne accès à une minoration si l'amende est payée dans un délai de 15 jours.

Carnaval à la crèche municipale Les P'tites Frimousses : une fête pétillante

Le jour du carnaval, la crèche municipale Les P'tites Frimousses se transforme en un véritable décor féerique. Vendredi 7 mars, les enfants ont arboré fièrement leurs costumes de princesses, de super-héros, en passant par des animaux imaginaires ou des personnages fantastiques. Un goûter spécial avait été concocté avec des bonbons, des gaufres, des crêpes et des fruits. Céline Godart, adjointe au maire en charge de la Petite Enfance, a salué l'équipe d'encadrement et les parents venus nombreux pour cette fête. Cet événement renforce les liens entre les enfants, les familles et les professionnels de la crèche. Chaque année, il continue de ravir les petits comme les grands.



Exploration sensori-motrice à la crèche municipale



En septembre 2024, la crèche municipale a mis en place différents **ateliers gratuits** réservés aux petits nœuxois, âgés de 4 mois à 4 ans. Ils consistent à développer des automatismes dans les mouvements (activités sensori-motrices) et permettent aux parents de partager un moment privilégié avec leur(s) enfant(s). Ces ateliers sont aussi le moyen pour les familles de rencontrer et d'échanger avec des professionnels, de découvrir ce lieu d'accueil communal, les services qui y sont proposés et de pratiquer de nouvelles activités. Sept familles nœuxoises étaient présentes pour

participer à l'atelier du samedi 1^{er} mars, avec au programme : accueil et petit-déjeuner, jeux et activités ludiques pour les enfants, avec la participation des parents, du personnel de la crèche et de Mélanie Goavaere, psychomotricienne chargée d'encadrer ces séances.

Si vous ne connaissez pas encore la crèche municipale, et que vous souhaitez participer à l'un de ces ateliers avec vos enfants, vous pouvez vous inscrire en appelant le 03 21 66 98 15



Les salles Maistre et Viard modernisées et plus durables

Belle réception pour une magnifique réalisation ! Le 5 mars, à la salle Maistre, Serge Marcellak a accueilli Sébastien Bécoulet, sous-préfet de Béthune, Bochra El Hammouyi, directrice adjointe de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et Marc Lefebvre, conseiller en développement sportif

en charge du soutien aux équipements sportifs à la DRAJES. Le maire, entouré d'élus de la Ville et de jeunes sportifs, officialisait la fin des travaux de rénovation énergétique des salles de sport Maistre et Viard. « *Aujourd'hui, nous ne célébrons pas seulement des bâtiments rénovés mais aussi une vision : celle d'une Ville qui investit dans la jeunesse, qui soutient les pratiques*

sportives et qui agit concrètement pour un avenir plus respectueux de l'environnement », a déclaré Serge Marcellak.

Grâce au soutien de l'Agence Nationale du Sport (ANS), de l'État et une subvention exceptionnelle de 1 million d'euros, la Ville a modernisé deux équipements en les rendant plus économiques et moins énergivores.



Classes de découvertes : la vie de château pour 82 petits nœuxois !

Du 3 au 7 mars, la Ville et les équipes pédagogiques des écoles Suzanne Blin et Louis Pergaud ont organisé un séjour « classes de découvertes » à Amboise, dans la vallée de la Loire. Au programme de ces 5 jours, travaux scolaires bien entendu mais aussi visite des célèbres châteaux d'Amboise et de Chambord, du tout aussi connu Clos Lucé, dernière

demeure de Léonard de Vinci, balade en bateau sur le Cher, journée au zoo de Beauval, sans oublier « la boom » de fin de séjour...

Le Maire, Serge Marcellak, et Dominique Blondel, adjoint au maire chargé des Affaires Scolaires, se sont déplacés pour rendre visite aux jeunes Nœuxois ainsi qu'aux accompagnateurs. « Ces classes de découvertes sont un

moment pédagogique fort et un temps d'apprentissage particulièrement riche pour les élèves », précisent les élus. Le coût par enfant est de 520 €, mais le prix payé par les familles est de 80 €, la différence étant prise en charge par la Ville.

Ce sont quatre-vingt-deux enfants qui ont participé à ce séjour pédagogique, culturel et ludique.



Espace sans tabac aux abords des accueils collectifs d'enfants

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) mis en place depuis janvier 2024 se réunit régulièrement pour mettre en place des projets. L'écologie, la nature, l'entraide, le mieux vivre ensemble, la sécurité routière et la culture sont des sujets qui sont souvent abordés lors des réunions.

À ce jour, les jeunes élus ont déjà organisé une éco-randonnée, action de sensibilisation à la protection de la nature qui a permis de ramasser une dizaine de sacs de déchets abandonnés au pied du terril de la piscine et de NœuxXtreme Park. L'installation de « bancs des solutions » dans les cours des trois écoles élémentaires fait également partie des projets du CMJ. Ces bancs ont pour but d'apaiser les tensions dans les cours d'école et de développer l'empathie ; ils seront installés très prochainement.

La dernière action en date, annoncée par la jeune maire du CMJ, Yaëlle Bonnet, concerne l'interdiction de fumer et de vapoter dans un rayon de vingt mètres aux abords des établissements scolaires de la commune et des lieux fréquentés par les enfants. Comme l'ont précisé les jeunes lors de leurs discussions, cette interdiction n'a pas pour but de punir ou de réprimander mais simplement de préserver la

santé de chacun et d'éviter de montrer le mauvais exemple aux écoliers. Le CMJ a déjà travaillé et validé les visuels que vous pourrez voir d'ici quelques semaines à l'entrée des écoles, de la crèche, des accueils de loisirs, du périscolaire...



Un forum Santé réussi à Nœux-les-Mines

Nœux-les-Mines a accueilli un forum Santé mardi 4 mars au Centre culturel Georges Brassens.

Organisé avec l'association PrévArt, l'événement s'inscrit dans le volet prévention du projet communal de cohésion sociale et intercommunal via l'action « Prendre soin de sa santé ». Plus de 500 visiteurs, professionnels ou particuliers, se sont succédé tout au long de l'après-midi aux nombreux

stands d'information présents sur le site. Les participants ont également pris part aux ateliers proposés telles des séances de sophrologie, de yoga du rire, des activités physiques et un atelier culinaire anti-gaspi.

On pouvait retrouver dans la salle des informations sur les violences conjugales, les addictions, la sexualité et la santé mentale. Karine Gauthier, adjointe au maire chargée de la Santé, était présente pour rencontrer et

échanger avec les organisateurs et acteurs de la manifestation. Différents partenaires publics ou associatifs ont accompagné la Ville de Nœux-les-Mines et PrévArt, on peut citer notamment la CPAM, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), Filieris, l'État...

Ce forum de la Santé s'est conclu par une pièce de théâtre de la compagnie La Belle histoire sur les préjugés liés à l'obésité.



Prix MSA : des jeunes Nœuxois récompensés

Une cérémonie de remise de prix a eu lieu mercredi 5 mars dans les locaux de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Nord - Pas-de-Calais, à Arras, en présence de Céline Godart, adjointe à la Jeunesse. Cette réception fait suite à un appel à projets qui permet l'accompagnement de jeunes, de 13 à 22 ans, et l'aide à la mise en place d'actions pour l'évolution des territoires ruraux.

Deux groupes nœuxois ont été récompensés pour leurs projets. **Le premier prix coup de cœur du jury, d'une valeur de 2 500 €,** a été décerné aux trois jeunes Lily H-G., Rose B. et Lily B. membres du Handball-club nœuxois (HBC). Leur projet intitulé « Sauver des vies : ça s'apprend ! » est le financement d'une formation PSC1 (gestes de premiers secours) aux jeunes adhérents des clubs sportifs nœuxois volontaires, dès l'âge de 10 ans. Beaucoup de bénévoles associatifs n'ont pas les connaissances pour porter assistance en attendant l'arrivée des secours, cette aide peut être déterminante pour sauver des vies. **Un deuxième prix d'une valeur de 1 000 €** a été attribué à l'association Culture et Liberté pour leur projet « Fête de la Maison citoyenne ». Portée par

Emma, Loïc, Rose, Alexis, Rayan et Louis, cette candidature a pour but de mieux faire connaître le lieu, par le biais des rendez-vous du mercredi avec des jeunes autour d'ateliers culturels, bien-être et engagés. Un temps d'échange est prévu avec les 15-25 ans du quartier pour développer ce lieu. Une belle récompense pour les actions des associations de la Ville de Nœux-les-Mines qui s'investissent au quotidien

pour les habitants et notamment les plus jeunes. Vous êtes un groupe d'au moins trois jeunes Nœuxois, vous avez entre 13 et 22 ans et vous souhaitez porter une idée ? Un nouvel appel à projet jeune de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sera lancé en juillet 2025 pour une date de rendu en novembre 2025. Vous pouvez vous rapprocher du service Cohésion sociale de la mairie de Nœux-les-Mines.



Premier café mémoire à Nœux-les-Mines

En novembre 2024, la Ville de Nœux-les-Mines a signé une convention avec l'association France Alzheimer, qui apporte une aide aux personnes atteintes de la maladie (ou maladies apparentées) ainsi qu'à leurs aidants. C'est dans ce cadre qu'un premier café mémoire a été organisé mardi 18 mars au café Le Vincennes. Ces événements permettent aux personnes atteintes d'Alzheimer ainsi qu'à leurs proches d'échanger avec les bénévoles et des professionnels sur leur quotidien et de partager leurs expériences. Le Maire Serge Marcellak, accompagné de Karine Gauthier, adjointe à la Santé, est venu participer à ce temps d'échange. **Prochains « café mémoire » les 29 avril, 20 mai et 17 juin au café Le Vincennes - 380 rue Nationale. France Alzheimer Pas-de-Calais 03 61 09 87 93 ou 07 77 84 63 11**





Une fréquentation record pour les 10 ans du Salon du Polar



Le Salon du Polar de Nœux-les-Mines, Les Mines Noires, qui en est à sa dixième édition, consolide sa place d'événement incontournable pour les passionnés de littérature policière et de thrillers.

Le dimanche 9 février, le Centre culturel Georges Brassens accueillait une trentaine d'auteurs emblématiques du polar français et international, dont la star suédoise Johana Gustawsson. Elle a publié trois romans mettant en scène les enquêtrices Emily Roy et Alexis Castells dans une trilogie «Block 46», «Mör» et «Sång» qui sera adaptée prochainement à l'écran par l'actrice Alexandra Lamy.

Gaylord Kemp, cofondateur en 2015 du salon Les Mines Noires avec l'office culturel, s'étonne encore du succès phénoménal du salon. Serge Marcellak, maire de Nœux-les-

Mines, accompagné d'une délégation d'élus est venu saluer les auteurs et féliciter les organisateurs qui ont contribué à cette réussite.

Dès l'ouverture, le public est venu en masse afin de rencontrer des auteurs de renom comme Fabio Mitchell, Jérôme Loubry, Jacques Saussey...

Cette aventure ne serait pas possible sans l'implication de bénévoles, entre autres, de quatre « drôles de dames » Caroline de La Ruche aux Livres (une bibliothèque à Wavrin), Charlene, Linda et la présidente de l'office culturel de Nœux-les-Mines, Chantal Urbanski, adjointe au maire.

Rendez-vous l'année prochaine pour le onzième salon... Une enquête s'impose afin de découvrir le programme plein de suspense qui sera présenté.



Les trois Orchestres à l'école en représentation au Centre Brassens

Les classes Orchestres de Nœux-les-Mines ont donné un concert jeudi 12 décembre au Centre culturel Georges Brassens. Plus de soixante-dix musiciens en herbe des écoles Blin, Pergaud et Saint-Exupéry ont livré une prestation de qualité sous les yeux de leurs parents et de leurs professeurs en reprenant des classiques de l'univers Disney, Marvel

ou des musiques de Noël. Les élus de la Ville étaient présents pour encourager les jeunes musiciens. La promotion d'élèves-musiciens entre dans sa dernière année d'apprentissage.

Le dispositif « Orchestre à l'école » est une action initiée en 2015 par le maire Serge Marcellak, Pierre-Marie Fontaine et la Ville de Nœux-les-Mines en partenariat avec l'association nationale

« Orchestre à l'école ». Chaque ensemble musical constitue un beau projet à la fois musical et pédagogique qui s'étale sur trois années scolaires. Pour celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre par la suite l'école de musique municipale, l'enseignement du solfège et de la pratique d'un instrument y est totalement gratuit pour les jeunes Nœuxoises et Nœuxois.



Le plein d'amusement aux accueils de loisirs

La session hiver des accueils de loisirs s'est terminée le 22 février. Les enfants ont pu profiter d'une série d'activités avec des ateliers de confection d'objets, de peinture, de marionnettes mais également des jeux avec les mini-olympiades, la pyramide des défis.

Les deux semaines de vacances scolaires ont offert quelques jours de beau temps et ont permis la pratique d'activités en extérieur. Des sorties étaient également au programme avec une journée bowling pour les plus petits, un escape game, un après-midi au centre d'escalade Hapik. Des activités qui ont fait le bonheur des enfants.

Les accueils de loisirs vous donnent rendez-vous du 7 au 18 avril 2025 à l'occasion des vacances scolaires de printemps.

Inscription sur www.myperischool.fr à partir du 1^{er} avril 2025.



Accueil de loisirs estival 2025

Session 1 : du 7 au 25 juillet 2025

Session 2 : du 4 au 22 août 2025

Inscriptions forfait 3 semaines du 5 mai au 15 juin

Inscriptions forfait 1 semaine du 26 mai au 30 juin

Renseignements au 03 21 63 09 81 - Démarches sur myperischool.fr

Une nouvelle année pour le centre de vaccination

Le 24 avril 2024, le centre de vaccination poursuit son action en 2025. Une séance de vaccination a eu lieu mercredi 12 février à la salle polyvalente du Centre culturel Georges Brassens. Cette initiative est totalement gratuite, même sans couverture santé. Portée

par l'Association Nationale pour la Protection de la Santé (ANPS), elle vous propose un large panel de vaccin (voir ci-dessous). Le centre accueille les enfants de plus de 6 ans (en relais de la PMI) et les adultes. Il est ouvert à tous. **Prochaines sessions les 16 avril et 18 juin 2025 de 14 h à 16 h.**

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons										6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +	
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois									
BCG*	■																
DTP		■	■	■	■	■	■	■			■	■		■	■	■	Tous les 10 ans
Coqueluche		■	■	■	■	■	■	■			■	■		■	■	■	
Hib		■	■	■	■	■	■	■			■	■		■	■	■	
Hépatite B		■	■	■	■	■	■	■			■	■		■	■	■	
Pneumocoque		■	■	■	■	■	■	■			■	■		■	■	■	
ROR											■	■		■	■	■	
Méningocoque C											■	■		■	■	■	
Rotavirus		■	■	■	■	■	■	■									
Méningocoque B			■	■	■	■	■	■			■	■		■	■	■	
HPV											■	■		■	■	■	
Grippe																	Tous les ans
Covid-19																	Tous les ans
Zona																	

Le geste de solidarité des associations pour le Téléthon

Le comité local du Téléthon a organisé une cérémonie de remise de chèque en faveur du Téléthon le lundi 10 février, à la salle Prévert au Centre culturel Georges Brassens. Au cours de l'année, l'Office culturel et de nombreuses associations ont mis en place diverses initiatives pour collecter des fonds, allant d'événements culturels à des activités sportives. Chantal Urbanski, adjointe au maire, et Philippe Piteux, conseiller municipal délégué, ont dévoilé le montant significatif qui a été récolté, soit 4 383,06 euros. Serge Marcellak, maire, a salué le travail de tous les bénévoles qui ont participé à réunir cette somme conséquente. Cet événement, qui s'est tenu dans une ambiance chaleureuse et conviviale, a rassemblé des Nœuxois, des partenaires et des représentants du monde associatif nœuxois.



Fête des retraités : un moment toujours apprécié

Le 5 décembre, c'était la Fête des retraités à la salle Mendès France, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nœux-les-Mines. Deux cent trente-huit personnes sont venues passer un moment convivial en musique. Le traditionnel loto a laissé la place à un thé dansant avec karaoké. Des cartes cadeaux, valables dans les commerces nœuxois, étaient à gagner par tirage au sort tout au long de l'après-midi. Charline Baclet, adjointe au maire en charge des Aînés, Philippe Czepik et Karine Gauthier, vice-présidents du CCAS, accompagnés d'une délégation d'élus étaient présents pour saluer les participants et tirer au sort les grands gagnants de la tombola.



Médailles et grades au Centre d'Incendie et de Secours

Le 4 décembre marque le jour de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs, des artificiers, des médaillés du travail et des sapeurs-pompiers. Une cérémonie a eu lieu au Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Nœux-les-Mines, sous la conduite de Jérémy Caron, capitaine du CIS, du lieutenant Jean-Philippe Lamie et de l'adjutant-chef David Leroux, président de l'amicale des sapeurs-pompiers nœuxois. Ils ont accueilli le maire Serge Marcellak, accompagné de Raymond Gaquère, président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais (SDIS 62), de Karine Gauthier, vice-présidente du Pas-de-Calais, d'une délégation du conseil municipal et d'élus du secteur. Après une revue des troupes, la délégation a déposé une gerbe de fleurs au monument en mémoire des sapeurs-pompiers disparus. Serge Marcellak et la délégation ont été invités à remettre les médailles et galons aux récipiendaires. Dans sa prise de parole, le capitaine Jérémy Caron a fait part de l'activité de la caserne nœuxoise avec plus de 3 800 interventions en 2024. Il a remercié le maire, la municipalité

ainsi que les services de la Ville pour les travaux effectués au sein du CIS. « *C'est avec une fierté et une grande émotion que je suis aujourd'hui avec vous tous, femmes et hommes, volontaires ou professionnels, pour célébrer la sainte Barbe. Courage et dévouement est votre devise (...) chaque jour vous incarnez ces valeurs. Les Nœuxois et Nœuxois ne s'y trompent pas en vous témoignant une profonde reconnaissance* » déclara Serge Marcellak lors de son discours.



Les médaillés :

Adjudant-chef David Leroux – échelon Or pour 30 années de service.
 Adjudant Grégory Sevin – échelon Or pour 30 années de service.
 Caporale-chef Diane-Laure Poulet – échelon Argent pour 20 années de service.
 Adjudant-chef David Jonville – échelon grand Or pour 35 années de service.
 Adjudant-chef Arnaud Brahim – échelon Or pour 25 années de service.
 Caporal Axel Kmiecjak – échelon bronze pour 5 années de service.
 Sapeure de 1^{re} classe Éloïse Derquenne - échelon bronze pour 5 années de service.



Les passages de grade :

Sergent-chef Jean-Luc Lecocq devient adjudant.
 Sergent-chef Sylvain Macquet devient adjudant.
 Sergent-chef Grégory Sevin devient adjudant.
 Sergente Ludivine Courbot devient sergente-chef.
 Sergent Matthieu Valembos devient sergent-chef.
 Sergent Sullivan Kulagowski devient sergent-chef.
 Caporal Anthony Martin devient caporal-chef.
 Sapeur de 1^{re} classe Jacques Teles devient caporal.
 Sapeur Louis Alardet devient sapeur de 1^{re} classe.
 Sapeure Océane Creton devient sapeure de 1^{re} classe.

La Sainte-Barbe : une tradition respectée

Le mercredi 4 décembre, Serge Marcellak, maire, ainsi qu'une délégation d'élus, Thérèse Wiorek, présidente du patronage Sainte-Barbe, le capitaine Jérémy Caron, chef de Centre d'Incendie et de Secours de Nœux-les-Mines (CIS), les guides du Musée de la mine, emmenés par Guy Fournier, ont participé à la traditionnelle cérémonie au monument aux morts de la compagnie des mines Vicoigne, Nœux et Drocourt, place Sainte Barbe. Deux gerbes ont été déposées. La première a été offerte par les sapeurs-pompiers et la seconde par la municipalité. La Ville a ensuite invité les participants au Centre culturel Georges Brassens pour une réception afin de clôturer cet événement.





Cérémonie des vœux 2025 : écrire tous ensemble l'avenir

La cérémonie des vœux à la population fut organisée le 30 janvier. Dans une salle des fêtes où de nombreux Nœuxoises et Nœuxois s'étaient rassemblés, Serge Marcellak est revenu sur les nombreuses réussites de 2024. Le maire a également invité les habitants à se projeter en 2025 et au-delà en présentant de grands projets structurants comme le Stade Nautique.

Quelle belle image retenir de 2024 à Nœux-les-Mines ? L'exercice n'est pas simple, tant le choix est multiple. La jeunesse qui se mobilise à travers la constitution d'un nouveau conseil municipal des jeunes ? La belle inauguration du BMX-Pumptrack, circuit reconnu par des champions de la discipline ? La rénovation énergétique des salles de sport Maïstre et Viard ? Nos trophées régionaux des Parcours du Cœur ? L'événement Nos Quartiers d'été ? Le lancement avec succès du Programme de Réussite Éducative ? Le regain de vitalité du centre Brassens avec un renforcement de nombreuses permanences d'accès au droit (santé, accompagnement

numérique...) ? Les grands événements sportifs et culturels ? L'intensité de notre vie associative ? Toutes ces réalisations ont jalonné 2024. Certaines de ces actions et rencontres sont déjà au programme de 2025, et d'autres viendront enrichir le calendrier.

30 millions investis en 10 ans

Le maire a tout de même confessé qu'une seule chose ne change pas à Nœux-les-Mines, et cela depuis 10 ans... il s'agit de « la bonne santé financière de la commune ». « Depuis 2014, nous avons désendetté la Ville de 3 M€, soit 30 %, nous avons en 2024 un excédent de clôture de 3,6 M€ alors qu'il était de 960 000€ en 2013 », a déclaré

Serge Marcellak. « Rendez-vous compte, malgré la crise du Covid, la crise des énergies, le contexte inflationniste, la guerre en Ukraine, l'instabilité politique et économique mondiale, nous avons investi plus de 30 M€ en 10 ans ! » a ajouté le maire. « Tout ceci, sans jamais augmenter les taux d'imposition communaux, sans augmenter les tarifs de cantine, ni ceux de la crèche ou des accueils périscolaires et en continuant d'accompagner nos 120 associations, nos jeunes, nos aînés, nos concitoyens les plus fragiles, les entrepreneurs... l'ensemble des Nœuxois ! Il en sera de même en 2025 », a conclu Serge Marcellak sous de nombreux applaudissements.



Retour en images sur **cette soirée**





Restructuration du Stade Nautique

Les grandes lignes du projet ?

« Notre objectif, c'est de tirer les leçons du passé. Le modèle du Stade Nautique actuel est dépassé et ne répond plus aux attentes, aux envies, aux usages et aux besoins actuels » explique Serge Marcellak. Le projet du nouveau Stade Nautique porté par la Ville comporte plusieurs bassins d'eau. Certains sont destinés à la pêche au blanc, à la carpe pour les spécialistes ou à la truite pour les familles, les associations ou les comités d'entreprise. D'autres bassins sont réservés aux activités nautiques, qu'elles soient ludiques ou sportives, à la baignade avec l'aménagement de grandes plages, aux activités de détente comme le paddle, de petits bateaux destinés aux enfants ou encore de la bouée tractée. Il faut souligner l'envergure du projet, avec une emprise de 25 hectares, c'est plus que l'emprise du Stade de Glisse avec ses parkings ajoutée à celle de la zone commerciale ! Les entrées du site seront doublées : par l'ex-Lagon Bleu et par la gare. L'aménagement prévoit un accès piéton direct au site, à notre futur parc d'hébergements résidentiels et à la Résidence Senior Services.

« Nous avons imaginé un projet durable, vertueux, économe en ressources, sans aucun déchet car tous les matériaux présents actuellement sur le site seront réemployés sur place », souligne le maire.

Pas que de l'eau...

Les espaces de nature sont repensés et les activités en dehors de l'eau diversifiées. L'objectif est que, quel que soit l'âge, les personnes puissent s'y évader en traversant les îles, sur des cheminements dédiés, que vous soyez des promeneurs ou des joggers, dans un environnement renaturé, verdoyant,

apaisé et confortable tout au long de l'année. Des espaces pique-nique, food-trucks et îlots de fraîcheur... figurent également dans le projet. Le site sera doté de gradins naturels qui permettront de profiter confortablement des animations qui seront organisées sur une nouvelle esplanade dédiée.

Ce qui reste à faire

Validation de la proposition en conseil municipal, puis dépôt de la demande d'autorisation au cours du premier semestre. Il faut compter 10 à 12 mois d'instruction selon les services de l'État. Dans le meilleur scénario, début des consultations des entreprises avant la fin de l'année 2026 et lancement des travaux en 2027. Inauguration prévue en 2028.

Comment le projet sera-t-il financé ?

Le transfert du Stade Nautique à l'Agglomération, décidé par Jacques Villedary en 2013, a coûté 5,8 M€, soit 580 000 € par an jusqu'en juin 2023 et sa reprise par la Ville. Nous récupérons donc ces 580 000 € qui seront réinvestis dans les travaux de restructuration.

De plus, certains investissements seront supportés par des acteurs privés et le nouveau mode de gestion envisagé générera des recettes.

L'entrée sera-t-elle toujours gratuite ?

Oui, l'entrée du site et certaines activités, comme la baignade, demeureront gratuites.

Et les festivités du 14 Juillet ?

Le nouveau Stade Nautique a été pensé pour maintenir nos festivités du 14 Juillet dont le fameux feu d'artifices.

LOISINORD



25

hectares
à aménager

2

nouvelles entrées
prévues

Des
centaines
de nouvelles places
de parking créées

- De nouvelles activités
- **sportives**
- **culturelles**
- **de détente**
- **de loisirs**
- Un Stade Nautique plus
- **vertueux**
- **éco-**
- **responsable**
- **respectueux**
- **de la**
- **biodiversité**

Point d'étapes depuis 2023



1^{er} juin 2023
reprise du Stade Nautique



Étude 4 saisons à la demande des services de l'État
rapport de l'écologue en cours de rédaction



Étude topographique
avec un cabinet de géomètres experts



Bureau d'étude
pour la gestion des ressources, de la biodiversité et des mobilités





Nouvelle salle Douphy : début des travaux cet été

Le permis de construire de la salle Douphy a été accordé. Si la salle n'est pas encore sortie de terre, on en connaît déjà les lignes principales : plus grande, plus polyvalente, plus lumineuse, plus moderne que la précédente.

La nouvelle salle Douphy disposera d'un club house, de 300 places assises dans les gradins, de vastes espaces de rangement, de vestiaires joueurs et arbitres aux normes actuelles.

« Elle s'intègre beaucoup mieux dans l'environnement et dans le quartier, entre les écoles, la pâture Dennetière et le boulevard », a souligné le maire. La consultation des entreprises est lancée. La préparation de chantier avec l'installation de la base vie interviendra en juin. Les travaux débutent cet été pour une durée d'un an.



Le plein de projets dans une Ville toujours plus attractive

En plus de la restructuration complète du Stade Nautique et de la construction de la nouvelle salle Douphy, les projets foisonnent à Nœux-les-Mines. La troisième ville de l'agglomération attire les investisseurs publics et privés par son dynamisme et sa situation géographique. Ces dix dernières années, Nœux-les-Mines a montré sa capacité à se développer tout en conservant une gestion saine.

Nouvelle piscine au Stade de Glisse

Une nouvelle piscine communautaire sera construite au pied de la piste de ski et s'intégrera dans un beau projet de redynamisation du Stade de Glisse. En plus d'un bassin traditionnel, elle comprendra un bassin extérieur chauffé aussi appelé bain nordique. « Je précise que la piscine de l'avenue Guillon ne fermera pas tant que cette nouvelle piscine n'aura pas vu le jour » a précisé le maire.



Lotissement Voltaire : des terrains vendus

Cinq terrains ont été vendus dans le lotissement Voltaire et les premiers permis de construire sont déjà délivrés pour des constructions individuelles.

Le Stade de Glisse dynamisé

Le bâtiment du Stade de glisse sera totalement réaménagé et agrandi. Il accueillera une salle connectée et des activités de ski et de surf indoor, mais aussi de skimboard. L'agglomération va investir 20 M€ sur le site.



L'avenir de l'ex-CARMI

L'immeuble de droite sera vendu pour y accueillir des logements avec le maintien de la cellule commerciale. Dans le bâtiment du fond c'est une micro-crèche, de 10 à 12 places, qui va ouvrir. Enfin, pour la partie de gauche et le bâtiment central de l'ex-Carmi, la société Histoire et Patrimoine, spécialisée dans la requalification d'envergure de bâtiments historiques, inscrits ou classés, déposera cette année un permis de construire pour 35 logements en locatif privé.



Résidence Seniors : 60 logements près du Stade Nautique

De nombreuses recherches de logements émanent de nos aînés qui souhaitent intégrer une résidence tout confort et libérer leur logement devenu parfois trop grand ou trop lourd à entretenir. La Ville a fait l'acquisition d'une friche, située face au Stade Nautique afin de favoriser l'implantation d'une Résidence Services Seniors privée de 4 000 m² environ proposant une soixantaine de logements du T2 au T4 avec salle de convivialité, tisanerie et différents espaces communs.



Un concert sous le signe de la solidarité

L'office culturel de Nœux-les-Mines a organisé un concert solidaire de chorales, dimanche 19 janvier, à l'église Saint-Martin de Nœux-les-Mines. L'événement était au profit de la petite Lola, atteinte d'une maladie grave et de l'association

caritative Les Mascottes de Timéo. Trois ensembles musicaux se sont succédé sur la scène installée dans le chœur avec les Goraes de Dourges, la formation Tradition et Avenir d'Harnes et le groupe Kalina de Courcelles-les-Lens. Ils ont interprété des koledy

(chants traditionnels polonais). Le maire, Serge Marcellak, accompagné d'une délégation d'élus, a assisté au concert et a remercié Chantal Urbanski, présidente de l'office culturel de Nœux-les-Mines, pour l'organisation de ce bel événement caritatif.



De jeunes champions à NœuXtreme Park

Le NœuXtreme Park, la piste Pumptrack de Nœux-les-Mines, attire au-delà des frontières des Hauts-de-France. De jeunes champions de BMX, âgés de 6 à 16 ans, sont venus de la région Grand-Est pour tester les différents sites nordistes et préparer des compétitions.

Le lundi 10 février, ils étaient près d'une vingtaine à venir découvrir les trois parcours proposés sur les pistes nœuwoises. Les jeunes sportifs ont tout d'abord fait quelques tours de roue pour s'échauffer, avant de commencer un entraînement intensif et acrobatique. Ils ont pu également profiter de la grille de départ 4 places aux normes régionales. Les compétiteurs, leur entraîneur et leurs accompagnants ont loué la qualité de l'équipement nœuwois et sa conception unique.



NœuXtreme Park

Ouvert tous les jours*

Horaire d'été : 9 h-20 h

Horaire d'hiver : 9 h-18 h

Rappel : pour pratiquer en toute sécurité le port du casque est obligatoire.

* les jours d'ouverture du site sont soumis à modification en fonction des conditions climatiques.



Homage de l'orchestre d'harmonie au compositeur Camille Saint-Saëns

Dimanche 15 décembre, au centre Brassens, l'orchestre d'harmonie, a donné un concert de gala. Un bel après-midi musical durant lequel les talentueux musiciens nœuxois ont proposé des pièces variées et festives signées Thierry Deleruyelle (compositeur arrageois), Philip Sparke, Percy Grainger ou encore Robert Buckley. Après l'entracte

et la vente des programmes reversée au bénéfice du Téléthon, l'orchestre d'harmonie, placé sous les baguettes des chefs Thibaut Bétrancourt et Thomas Delannoy, a enchaîné avec brio le Carnaval des Animaux, la magistrale œuvre de Camille Saint-Saëns. Une prestation saluée par des applaudissements nourris des spectateurs et une standing ovation.



Une centaine de participants à la compétition d'hiver de tir à l'arc

Une compétition nationale hiver de tir à l'arc s'est déroulée les 18 et 19 janvier au COSEC. Organisée par les Archers nœuxois, l'événement a rassemblé des compétiteurs venus des départements du Pas-de-Calais, du Nord et même de Seine-Maritime. Ce sont au total 103 archers dont une trentaine de jeunes et une quinzaine du club de Nœux-les-Mines qui ont pris part au tournoi. Le maire, Serge Marcellak, est venu saluer Chrystelle Boulanger, la présidente de l'association nœuxoise, et les participants.



Un mini plateau avec l'US Nœux

Samedi 1^{er} février, les U6 – U7 (débutants âgés de 5 à 7 ans) de l'Union Sportive de Nœux-les-Mines ont reçu sept équipes extérieures pour frapper le ballon sur le terrain synthétique du Cosec. Les

jeunes joueurs ont pris plaisir à se familiariser avec les règles du football. Serge Marcellak, maire de Nœux-les-Mines, accompagné de Sylvie Domart, adjointe aux Sports, sont venus saluer et encourager ces jeunes footballeurs.



Un incontournable pour les collectionneurs

Dimanche 2 février, l'association Phil@Nœux, a organisé sa 41^e bourse aux collectionneurs au centre Brassens. Trente-cinq exposants se sont réunis pour proposer des objets rares. Le Maire, Serge Marcellak et des élus sont venus féliciter le président Bruno Delville et les bénévoles.



Aménagements et réfections, rue Léon Blum

Avec le prolongement de la zone commerciale et l'arrivée de nouveaux commerces, des aménagements ont été réalisés rue Léon Blum (de l'impasse Cochez jusqu'au centre de tri de La Poste). La Ville a lancé la création de nouveaux trottoirs sur cette section. Les ouvriers ont également procédé à la réfection des parties de voirie abîmées par les intempéries avec la pose d'enrobés. L'ensemble des travaux a été réalisé par l'entreprise Eurovia.

Après les opérations de voirie, les agents des services techniques ont procédé à la mise en peinture des trottoirs de la section rénovée. Ils ont aussi posé des dalles podotactiles pour les piétons malvoyants ou non-voyants.

Renouvellement de la chaussée avec la pose d'un nouvel enrobé



AVANT



APRÈS

Création de nouveaux trottoirs



AVANT



APRÈS

Sécurisation de passages piétons



Rénovation des sanitaires dans les écoles Antoine de Saint-Exupéry et Suzanne Blin

La Ville de Nœux-les-Mines a procédé aux rénovations des sanitaires de l'école élémentaire Antoine de Saint-Exupéry et de l'école primaire Suzanne Blin. Remplacement des urinoirs et des toilettes, création d'un espace pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Rénovation complète des murs, des sols, des plafonds, rénovation des isolations et mise en peinture par les agents des services techniques. Ces aménagements font partie du programme de rénovation et d'entretien des bâtiments communaux pour apporter plus de confort aux enfants de Nœux-les-Mines.





Cérémonie hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combattants de Tunisie et du Maroc.



Concours de belote organisé par le Comité d'animation du n°3.



Bourse aux collectionneurs organisée par le Groupement des Collectionneurs de Nœux et Environ (GCNE).



Don du sang - salle Prévert.



Concours de belote organisé par la Boule joyeuse.



Repas de Noël organisé par le Club municipal des aînés.



Journée « Les droits des femmes en lumière » organisée par l'AAE62



Soirée année 80 organisée par Défi-SEP



Soirée handball fluo par le Handball club nœuxois.



Palace en Folie - Cie Nif Naf (Ni Fée ni Affaire) organisé par l'Office culturel de Nœux-les-Mines.



Le CMJ visite l'hôtel du Département du Pas-de-Calais



Après-midi intergénérationnel au foyer Prévert Croqu'vacances et le Club municipal des aînés.



Loto organisé par les Mascottes de Timéo.



Vœux de l'association APF France handicap.



Concours de javelot tir sur cible individuel organisé par La Plume nœuxoise.



Bourse aux oiseaux organisée par la Volière nœuxoise.

Mariages



Le 21 décembre 2024 **Wanlapha Poolsawat et Guillaume Leclercq** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.



Le 15 mars 2025 **Wendy Porquet et Philippe Ossart** ont été unis par le Maire Serge Marcellak.

Noces



Le 4 janvier 2025, **Marie-Claire Delrive et Michel Delmarre** ont été accueillis par le Maire Serge Marcellak à l'occasion de leurs noces d'or. Les époux se sont unis le 4 janvier 1975 à la Mairie de Nœux-les-Mines

Naissances



Jules Bourdrez Lepoivre né le 19 novembre à Beuvry, Gaïa Ceglar née le 7 décembre à Beuvry, Robin Tranain né le 15 décembre à Beuvry, Timéo Wattelier né le 30 décembre à Arras, Aaron Bocquet né le 31 décembre à Arras, Lyzio Jader né le 5 janvier à Beuvry, Lucas Bouchez né le 12 janvier à Beuvry, Jade Guyo née le 15 janvier à Lens, Hortense Deroussent née le 18 janvier à Beuvry, Raphaël Copin né le 19 janvier à Beuvry, Liam Delporte né le 24 janvier à Lens, Marley Boulard né le 14 février à Beuvry, Maëlo Pollet Fristot né le 19 février à Beuvry.

Décès



Lucette Verbrugge née Bernard décédée le 4 novembre, Bruno Pietrzyk décédé le 10 novembre, Michel Delvalle décédé le 21 novembre, Edvige Bugsel née Soltowski décédée le 2 décembre, Renée Ardon née Depretz décédée le 8 décembre, Monique Deleplace née Vacavant décédée le 8 décembre, Bruno Ratajczak décédé le 11 décembre, Paul Leclercq décédé le 19 décembre, Jeanine Costanza née Jennequin décédée le 25 décembre, Huguette Lesur née Duflos décédée le 28 décembre, Dominique Bréhon décédé le 31 décembre, Edmond Jagodzik décédé le 4 janvier, Maria Matysziak née Schreiber décédée le 7 janvier, Edith Vinois née Lejeune décédée le 9 janvier, Jean-Marcel Grave décédé le 10 janvier, Richard Pochon décédé le 12 janvier, Marie-Jeanne Buisine née Cocquerelle décédée le 14 janvier, Barbe Mailly née Kaszuba décédée le 18 janvier, Huguette Fleury née Ribue décédée le 19 janvier, Liliane Nowaczyk née Mucha décédée le 23 janvier, Yves Penin décédé le 25 janvier, Ryszarda Pawlak décédée le 6 février, Paule Lefrancq née Vancappel décédée le 11 février, Christiane Leroy née Lardenet décédée le 12 février, Irène Devillers née Sokol décédée le 12 février, Janine Dufour née Danzero décédée le 17 février, Lucienne Fourré née Poiret décédée le 22 février.

INFOS PRATIQUES

Liste électorale : mettre à jour votre adresse

Vous avez changé d'adresse ou vous avez emménagé récemment à Nœux-les-Mines ?

Afin de mettre à jour les listes électorales et de vous enregistrer dans l'un des bureaux de vote de la commune, vous devez signaler vos changements de coordonnées sur service-public.fr ou auprès du service État Civil Élections en Mairie. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale. Il vous faudra votre carte d'identité ou passeport en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour votre inscription.

Plus d'information au 03 21 61 38 00.



Groupe : Tous Ensemble pour mieux Vivre à Nœux

Chères Nœuxoises, chers Nœuxois,

Nous souhaitons commencer cette année et cette tribune par un grand merci ! Merci à tous de faire de Nœux-les-Mines, cette belle Ville solidaire et animée. Merci pour l'année 2024 qui fut riche en évènements et en réussites. 2025 sera tout aussi éblouissante. Ces fêtes et ces évènements permettent de se retrouver, de se rencontrer, d'enrichir nos liens. Merci à celles et ceux qui participent aux festivités à Nœux-les-Mines et aux bénévoles des 120 associations et clubs qui en assurent l'organisation.

Nœux-les-Mines est une Ville reconnue et attractive. La preuve est que le secteur économique tertiaire, qui regroupe les commerces et les services, continue d'investir chez nous, à Nœux-les-Mines. De nouvelles enseignes se sont allumées récemment dans la Ville. D'autres verront le jour. Le commerce évolue, rapidement. On ne fait plus ses courses comme on le faisait il y a 15 ans. Est-ce que c'est la faute des élus ? Bien sûr que non. Nous ne souhaitons pas opposer une forme de commerce à une autre. C'est le consommateur qui arbitre et décide par ses actes d'achat localisés à Nœux-les-Mines ou non.

Nous, élus du groupe majoritaire, nous œuvrons, nous accompagnons, nous proposons aux professionnels et aux habitants, comme nous l'avons fait lorsque nous avons organisé un deuxième marché à Nœux-les-Mines. Mais nous ne pouvons pas faire à la place des décideurs économiques, des commerçants, des artisans et des consommateurs.

Oui Nœux-les-Mines est une Ville Attractive, des investisseurs ont décidé d'unir leur avenir avec celui de la Ville. Une micro-crèche devrait ouvrir à l'ex-Carmi. Toujours à l'ex-Carmi, la société Histoire et Patrimoine créera 35 logements. L'Agglomération va lancer de grands chantiers et injecter 20 M€ au Stade de Glisse avec une nouvelle piscine, un bain nordique, du surf indoor... Si la Ville n'était pas attractive - comme ne cessent de le répéter ceux qui n'aiment pas Nœux-les-Mines -, porterait-elle autant de projets privés et publics ?

Nous, nous aimons Nœux-les-Mines et c'est pour cela que nous veillons sur elle et protégeons les Nœuxoises, les Nœuxois et leur qualité de vie. C'est pour cela que nous avons décidé de donner le feu vert à la police municipale pour la verbalisation, après avoir consacré beaucoup de temps à la prévention, afin que le bien vivre ensemble soit respecté.

C'est parce que nous aimons Nœux-les-Mines et ses habitants que nous nous mobilisons contre le projet de stockage de déchets dangereux à Hersin. Nous accompagnons et apportons notre soutien à l'Association Contre l'Installation de Déchets Dangereux à Hersin (ACIDDH).

Bien vivre à Nœux-les-Mines est un objectif permanent. Avec beaucoup d'humilité et de convictions, nous suivons les préconisations du poète et écrivain français Nicolas Boileau : nous remettons 20 fois notre ouvrage sur le métier pour le perfectionner.

Serge Marcellak, Karine Gauthier, Jacques Switalski, Chantal Urbanski, Francis Norel, André Hoberg, Sylvie Domart, Dominique Blondel, Céline Godart, Charline Baclet, Lysiane Cousin, Bernard Bollier, Philippe Piteux, Serge Codevelle, Philippe Czepik, Murielle Lépine, Corinne Antkowiak, Christine Jaskulski, Dominique Pouilly, Stéphane Joly, Romain Gayot, Sandrine Ricart, David Leroux, Sabrina Porquet, Ludivine Lédée, Julie Hoberg, Marjorie Nuez, Vincent Hu, Céline Decaluwe et Clément Clabaux.

Groupe : Un nouveau souffle pour Nœux-les-Mines

« Nœux : l'Attractive ? » : des commerces fermés, l'insécurité augmente, l'opposition muselée. On se croyait chez les bolcheviks.
Mail : jerome.antochewicz@gmail.com

Jérôme Antochewicz et Grégory Gouillard.

Groupe : Que vive Nœux-les-Mines

Mauvais perdant Mr le Maire. Nous octroyer 200 caractères c'est nul ! il a peur de nos remarques ?

Dr. Jean-Pierre Bugzel.

Salon de Pâques polonais

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AVRIL DE 10 H À 19 H

Salle Mendès France - rue du Congo
Organisé par l'Office culturel de Nœux-les-Mines
Renseignement au 06 82 31 37 64.

Concours de belote

VENDREDI 11 AVRIL À PARTIR DE 18 H

Local associatif - place d'Arras
Inscription dès 18 h - début des jeux 19 h 15
Organisé par Les Mascottes de Timéo
Inscription sur place ou au 07 86 38 97 60.

Soirée fluo

SAMEDI 12 AVRIL À PARTIR DE 18 H 30

Salle Mendès France - rue du Congo
Organisée par l'Amicale du futsal club nœuxois
Réservation au 06 59 55 46 57 ou 06 50 83 81 06.

NœuXtreme Trail 12 km, 25 km ou 40 km

DIMANCHE 13 AVRIL À PARTIR DE 8 H

Stade Nautique - rue Léon Blum
départ Trail 12 km (200 D+) à 10 h
départ Trail 25 km (400 D+) à 9 h
départ ultra marche 40 km à 8 h
Inscription sur milesrepublic.com

Loto

DIMANCHE 20 AVRIL À PARTIR DE 12 H

Salle Mendès France - rue du Congo
Ouverture des portes 12 h - début des jeux 14 h 30
Organisé par le Comité d'animation du n°3
Réservation au 06 13 28 63 67.

Bourse militaria et chasse

LUNDI 21 AVRIL DE 8 H À 15 H

Salle des fêtes - 101, rue Nationale
Organisée par le Groupement des Collectionneurs de Nœux et Environs (GCNE).

Grande chasse aux œufs de Pâques

LUNDI 21 AVRIL DE 9 H À 12 H

Stade Nautique - Entrée par l'impasse Michel Cochez
Renseignement en page 28.

Parcours du cœur - 6 km ou 12 km

DIMANCHE 27 AVRIL - DÉPART À 9 H

Centre culturel Georges Brassens - avenue Pierre Guillon
Organisé par l'association Marche Nœux Athlé en partenariat avec la Ville de Nœux-les-Mines.

Grande braderie de printemps

DIMANCHE 27 AVRIL DE 8 H À 17 H

Rue Nationale - de la place Verte à la place du Château d'eau
Inscription en mairie du 1^{er} au 18 avril de 13 h 30 à 17 h.
Renseignement au 03 21 61 38 00

Concert de printemps

DIMANCHE 27 AVRIL À 16 H

Salle Mendès France - rue du Congo
Organisé par l'Orchestre d'harmonie.

Don du sang

MERCREDI 30 AVRIL DE 12 H À 20 H

Salle Prévert - avenue Pierre Guillon
Organisé par l'association des donneurs de sang.



Après-midi guinguette

SAMEDI 3 MAI À PARTIR DE 15 H

Salle Mendès France - rue du Congo
Organisé par l'association Défi-SEP.

Salon Art et Création

DIMANCHE 4 MAI DE 10 H À 19 H

Stade de Glisse - avenue du lac
Organisé par l'Office culturel de Nœux-les-Mines.

Loto

DIMANCHE 4 MAI À PARTIR DE 12 H

Salle Mendès France - rue du Congo
Ouverture des portes 12 h - début des jeux 14 h 30
Organisé par la Plume nœuxoise
Réservation au 06 38 40 45 09.

Bal country

JEUDI 8 MAI DE 13 H À 18 H 30

Salle Mendès France - rue du Congo
Organisé par le Liberty country 62
Réservation au 06 25 06 30 84.

International tattoo festival

DU VENDREDI 9 AU DIMANCHE 11 MAI

COSEC - rue Louise Weiss
Vendredi 9 : 16 h-22 h
Samedi 10 : 10 h-23 h
Dimanche 11 : 10 h-18 h 30
Renseignement au 06 38 40 45 09.

Loto

DIMANCHE 11 MAI À PARTIR DE 12 H 30

Salle Mendès France - rue du Congo
Ouverture des portes 12 h 30 - début des jeux 14 h
Organisé par la Liberty Country 62
Réservation au 06 25 06 30 84.



Nœux-les-Mines l'Attractive
Qualité de Ville, Qualité de Vie

Grande chasse

àux



ŒUFS de

Pâques

pour les petits Nœuxcois

Le lundi 21 avril

9h à 12h

au Stade Nautique

Entrée par le Centre d'Animation et d'Hébergement Euisinord

(📍 1 impasse Michel Cochez)

Distribution
de friandises

Gratuit